

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
PREMIÈRE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2015-2016)
LE 25 AOÛT 2015**

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 30, madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

Elle souligne la présence d'une représentante de l'Association des professeurs de Lignery (APL).

Elle souhaite la bienvenue à madame Kathlyn Morel, directrice générale adjointe.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 25 AOÛT 2015 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Claudine Caron-Lavigueur (2)
Suzanne Gaudette (5)
Margot Pagé (9)
Maude Simard (10)

MM. les commissaires

Éric Allard (4)
Stéphane Bessette (1)
Stéphane Desjardins (8)
André Dugas (7) / Arrivée à 20 h 43
Cédric Fontaine (6)
Alain Lemieux (11)
Martin Viau (3)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

Les commissaires parents

M^{me} la commissaire

Isabelle Vermette, niveau primaire

MM. les commissaires

Abdeslam Bouzidi
Tommy Gaulin, comité consultatif des services aux élèves handicapés
et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

AINSI QUE :

M^{mes} Michelle Fournier, directrice générale
Kathlyn Morel, directrice générale adjointe
MM. André Guérard, directeur général adjoint
François Jannelle, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M^{me} Germen Brière, directrice du Service des ressources financières
MM. Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines
Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications
Marc Girard, directeur du Service de l'organisation scolaire et de l'adaptation scolaire
Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

ABSENCE : M. Pascal Robidoux, commissaire-représentant au comité de parents, niveau secondaire.

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

C.C.-3960-08-15

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que modifié, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

- 06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 juin 2015
- 06.02 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ajournée du 30 juin 2015
- 06.03 Rentrée scolaire
 - 06.03.01 État de situation de la clientèle
 - 06.03.02 Message de la rentrée
 - 06.03.03 Transport scolaire – Information
 - 06.03.04 Degré d'avancement des travaux pour la période estivale (**Sujet retiré**)
 - 06.03.05 Ressources humaines
- 06.04 Structure de participation 2015-2016 : Nominations diverses
 - 06.04.01 Comités statutaires
 - 06.04.01.01 Gouvernance et d'éthique
 - 06.04.01.02 Ressources humaines
 - 06.04.01.03 Vérification
 - 06.04.02 Association canadienne de langue française (ACELF)
 - 06.04.02.01 Renouvellement de l'adhésion
 - 06.04.02.02 Nomination des délégués
 - 06.04.03 Comité d'appréciation de la directrice générale
 - 06.04.04 Comité consultatif du transport scolaire
 - 06.04.05 Comité de sélection – Directions d'établissement incluant la relève
 - 06.04.06 Comité du Programme « Reconnaissance »
 - 06.04.07 Comité des bourses aux élèves
 - 06.04.08 Chambre de commerce du Grand Châteauguay
 - 06.04.09 Chambre de commerce et d'industrie Royal Roussillon
 - 06.04.10 Comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 10.01 Degré d'avancement des travaux pour la période estivale
- 10.02 Agrandissement de l'école Gabrielle-Roy à Châteauguay
- 10.03 Agrandissement de l'école Marc-André-Fortier
- 10.04 Demande d'ajout d'espace au MEESR dans le cadre de la mesure d'ajout d'espace pour la formation professionnelle du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2016-2026 – 226, boulevard Industriel, Châteauguay
- 10.05 Demandes d'ajout d'espace au MEESR dans le cadre de la mesure d'ajout d'espace pour la formation générale du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2016-2026 – Modulaires
 - 10.05.01 École des Bourlingueurs
 - 10.05.02 École Pierre-Bédard
 - 10.05.03 École Louis-Cyr

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Lettre MEESR – Emprunts temporaires
- 18.02 Lettre Ville de La Prairie – Projet d'infrastructures sportives : résolution d'intention et démarche
- 18.03 Résolution Ville de La Prairie – Projet de terrain soccer-football synthétique
- 18.04 Lettres d'appui – Terrain de soccer-football synthétique
- 18.05 Activités et événements des mois d'août, septembre et octobre 2015 (**sujet ajouté**)

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JUIN 2015

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maude Simard, commissaire,

C.C-3961-08-15

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 juin 2015.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 juin 2015 soit adopté tel déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-3962-08-15

06.02 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 30 JUIN 2015

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ajournée du 30 juin 2015.

Que le procès-verbal de la séance ajournée du 30 juin 2015 soit adopté tel déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.03 RENTRÉE SCOLAIRE

06.03.01 ÉTAT DE SITUATION DE LA CLIENTÈLE

Monsieur Marc Girard, directeur du Service de l'organisation scolaire et de l'adaptation scolaire, fait un état de situation de la clientèle au 19 août 2015.

06.03.02 MESSAGE DE LA RENTRÉE

Le document « Info rentrée 2015-2016 » est déposé.

06.03.03 TRANSPORT SCOLAIRE - INFORMATION

Monsieur André Guérard, directeur général adjoint, fait un état de situation relatif au transport scolaire.

06.03.04 DEGRÉ D'AVANCEMENT DES TRAVAUX POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

Ce sujet est retiré.

06.03.05 RESSOURCES HUMAINES

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, fait un portrait des engagements et mouvements de personnel en date du 19 août 2015.

C.C-3963-08-15

06.04 STRUCTURE DE PARTICIPATION 2015-2016 : NOMINATIONS DIVERSES

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

de renouveler les mandats des membres 2014-2015 aux différents comités pour l'année 2015-2016, à savoir :

06.04.01 Comités statutaires

- **Gouvernance et d'éthique** : Mesdames Marie-Louise Kerneis, Claudine Caron-Lavigueur, Suzanne Gaudette, Maude Simard et monsieur André Dugas, commissaires.

- **Vérification** : Messieurs Abdeslam Bouzidi, André Dugas, Cédric Fontaine, Tommy Gaulin, Alain Lemieux, commissaires.
- **Ressources humaines** : Mesdames Suzanne Gaudette, Maude Simard et messieurs Stéphane Bessette, Stéphane Desjardins et Martin Viau, commissaires.

06.04.03 Comité d'appréciation de la directrice générale

Mesdames Marie-Louise Kerneis, Suzanne Gaudette et messieurs Éric Allard, Stéphane Bessette, André Dugas, commissaires.

06.04.04 Comité consultatif du transport scolaire

Madame Margot Pagé et monsieur Alain Lemieux, commissaires.

06.04.05 Comité de sélection – Directions d'établissement incluant la relève

Madame Maude Simard, commissaire.

Et

Madame Suzanne Gaudette (1^{er} membre) et monsieur Martin Viau (2^e membre), commissaires, membres substitués.

06.04.06 Comité du Programme « Reconnaissance »

Mesdames Marie-Louise Kerneis, Claudine Caron-Lavigne, Maude Simard et monsieur Cédric Fontaine, commissaires.

Et

Madame Suzanne Gaudette, commissaire, membre substitué.

06.04.07 Comité des bourses aux élèves

Madame Maude Simard et messieurs Éric Allard, Cédric Fontaine, Alain Lemieux, Pascal Robidoux, Martin Viau, commissaires.

06.04.10 Comité d'étude relative aux demandes de révision de décision

Madame Suzanne Gaudette et messieurs Stéphane Bessette, Alain Lemieux, Martin Viau, commissaires, ainsi que madame Isabelle Vermette, commissaire représentant le comité de parents, niveau primaire.

Et

Madame Maude Simard, monsieur Stéphane Desjardins, commissaires, membres substitués et au besoin, tous les autres commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.04.02 ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE (ACELF)

06.04.02.01 RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION

Madame Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information, présente le dossier

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Cédric Fontaine, commissaire,

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries adhère à l'Association canadienne d'éducation de langue française

(ACELF) pour l'année 2015-2016 et consente à cette fin une somme de cent soixante-douze dollars et quarante-six cents (172,46 \$), toutes taxes incluses pour deux délégués.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-3965-08-15

06.04.02.02 NOMINATION DES DÉLÉGUÉS

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (2.51).

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

que **madame Claudine Caron-Lavigueur** et **monsieur Cédric Fontaine**, commissaires, soient désignés délégués de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) pour l'année 2015-2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-3966-08-15

06.04.08 CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND CHÂTEAUGUAY

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (2.51);

CONSIDÉRANT les règles pour la participation annuelle des membres du conseil des commissaires à diverses activités de représentation et de formation présentement en vigueur à la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que la désignation des représentants aux trois chambres de commerce était valide jusqu'à ce qu'un changement soit demandé pour 1 chambre de commerce (Jardins-de-Napierville – Résolution # C.C.-3837-12-14) et d'une durée d'un an pour 2 chambres de commerce (du Grand Châteauguay et Royal Roussillon Résolutions # C.C.-3838-12-14 & C.C.-3839-12-14);

CONSIDÉRANT que les membres du conseil des commissaires désignent deux (2) représentants par chambre de commerce.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Martin Viau, commissaire,

de nommer **madame Marie-Louise Kerneis** et **monsieur Éric Allard**, commissaires, représentants pour la Chambre de commerce du Grand Châteauguay, et ce, jusqu'à ce qu'un changement soit demandé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.04.09 CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE ROYAL ROUSSILLON

Ce sujet est reporté au prochain conseil des commissaires.

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

10.01 DEGRÉ D'AVANCEMENT DES TRAVAUX POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

C.C-3967-08-15

10.02 AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE GABRIELLE-ROY À CHÂTEAUGUAY

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que le règlement de délégation des fonctions et de pouvoirs en lien avec la Loi sur les contrats d'organismes publics (LCOP) stipule l'octroi du contrat relève du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre politique d'acquisition de biens et services;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

d'octroyer le contrat pour l'agrandissement de l'école Gabrielle-Roy à Châteauguay, à **Axim Construction Inc.** pour un montant forfaitaire de **2 567 000,00 \$**, avant les taxes (**2 951 408,25 \$** taxes incluses), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du **6 juillet 2015**.

Que la présidence du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-3968-08-15

10.03 AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE MARC-ANDRÉ-FORTIER

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que le règlement de délégation des fonctions et de pouvoirs en lien avec la Loi sur les contrats d'organismes publics (LCOP) stipule l'octroi du contrat relève du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre politique d'acquisition de biens et services;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Martin Viau, commissaire,

d'octroyer le contrat pour l'agrandissement de l'école Marc-André-Fortier à Châteauguay, à **Axim Construction Inc.** pour un montant forfaitaire de **2 753 000,00 \$**, avant les taxes (**3 165 261,75 \$** taxes incluses), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du **14 août 2015**.

Que la présidence du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-3969-08-15

10.04 DEMANDE D'AJOUT D'ESPACE AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE (MEESR) DANS LE CADRE DE LA MESURE D'AJOUT D'ESPACE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES (PQI) 2016-2026 – 226, BOULEVARD INDUSTRIEL, CHÂTEAUGUAY

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la responsabilité de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries d'offrir une formation de qualité dans des locaux représentatifs du marché du travail et répondant aux exigences des employeurs de la région;

CONSIDÉRANT les programmes offerts à l'École de formation professionnelle de Châteauguay;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-3939-06-15 demandant au MEESR d'accorder à la commission scolaire le financement pour permettre l'agrandissement et le réaménagement des locaux servant à offrir les programmes de formation professionnelle à l'École de formation professionnelle de Châteauguay;

CONSIDÉRANT l'augmentation de la clientèle fréquentant nos centres de formation professionnelle;

CONSIDÉRANT les conclusions de l'analyse réalisée par la Société québécoise des infrastructures.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

de faire la demande au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire pour acquérir le bâtiment du Point de service des métiers de la construction de l'École de formation professionnelle de Châteauguay située au 226, boulevard Industriel à Châteauguay.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.05 DEMANDES D'AJOUT D'ESPACE AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE (MEESR) DANS LE CADRE DE LA MESURE D'AJOUT D'ESPACE POUR LA FORMATION GÉNÉRALE DU PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES (PQI) 2016-2026 – MODULAIRES

C.C-3970-08-15

10.05.01 ÉCOLE DES BOURLINGUEURS

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la rencontre qui a eu lieu au MEESR le 17 septembre 2014 et l'orientation qui nous a été donnée en lien avec le retrait éventuel des modulaires;

CONSIDÉRANT que le MEESR nous a demandé de démontrer, lors de la présentation de nos prochaines demandes d'ajout d'espace, s'il est justifié de conserver l'équivalent de l'espace ou plus que procurent les modulaires en place;

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEESR d'avril 2015;

CONSIDÉRANT le nouveau plan quinquennal des immobilisations (PQI) 2015-2020 du MEESR, particulièrement pour le secteur de Sainte-Catherine;

CONSIDÉRANT la lettre du MEESR que nous avons reçue le 29 juin 2015 dans le cadre de la mesure 30145 – Location d'immeubles 2014-2015;

CONSIDÉRANT les développements domiciliaires de la ville de Sainte-Catherine que dessert l'école primaire des Bourlingueurs;

CONSIDÉRANT qu'après analyse de nos besoins en locaux à l'école primaire des Bourlingueurs sans les modulaires et en fonction de l'évolution de la clientèle, nous n'avons pas la capacité d'accueil suffisante pour accueillir la clientèle des Bourlingueurs et celle de l'ensemble des besoins des écoles primaires de la Ville de Sainte-Catherine.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Cédric Fontaine, commissaire,

de demander au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche d'accorder à la

commission scolaire, le financement nécessaire pour le retrait des modulaires et l'ajout d'un local de préscolaire, 6 locaux du primaire et des locaux de services.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-3971-08-15

10.05.02 ÉCOLE PIERRE-BÉDARD

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la rencontre qui a eu lieu au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) le 17 septembre 2014 et l'orientation qui nous a été donnée en lien avec le retrait éventuel des modulaires;

CONSIDÉRANT que le MEESR nous a demandé de démontrer, lors de la présentation de nos prochaines demandes d'ajout d'espace, s'il est justifié de conserver l'équivalent de l'espace ou plus que procurent les modulaires en place;

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEESR d'avril 2015;

CONSIDÉRANT le nouveau plan quinquennal des immobilisations (PQI) 2015-2020 du MEESR;

CONSIDÉRANT la lettre du MEESR que nous avons reçue le 29 juin 2015 dans le cadre de la mesure 30145 – Location d'immeubles 2014-2015;

CONSIDÉRANT les développements domiciliaires dans les municipalités que dessert l'école secondaire Pierre-Bédard;

CONSIDÉRANT qu'après analyse de nos taux d'occupation des différents locaux à l'école secondaire Pierre-Bédard, sans les modulaires et en fonction de l'évolution de la clientèle, nous n'avons pas la capacité d'accueil suffisante pour accueillir la clientèle du secteur sud-ouest à cette école.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

de demander au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche d'accorder à la commission scolaire, le financement nécessaire pour le retrait des modulaires et l'aménagement d'un local de sciences (laboratoire), de casiers et de locaux de services.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-3972-08-15

10.05.03 ÉCOLE LOUIS-CYR

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la rencontre qui a eu lieu au MEESR le

17 septembre 2014 et l'orientation qui nous a été donnée en lien avec le retrait éventuel des modulaires;

CONSIDÉRANT que le MEESR nous a demandé de démontrer, lors de la présentation de nos prochaines demandes d'ajout d'espace, s'il est justifié de conserver l'équivalent de l'espace ou plus que procurent les modulaires en place;

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEESR d'avril 2015;

CONSIDÉRANT le nouveau plan quinquennal des immobilisations (PQI) 2015-2020 du MEESR;

CONSIDÉRANT la lettre du MEESR que nous avons reçue le 29 juin 2015 dans le cadre de la mesure 30145 – Location d'immeubles 2014-2015;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-3933-06-15 de la séance du conseil des commissaires du 16 juin 2015, concernant la demande de financement au MEESR pour l'agrandissement de l'école primaire Daigneau;

CONSIDÉRANT les développements domiciliaires dans les municipalités que dessert l'école secondaire Louis-Cyr;

CONSIDÉRANT qu'après analyse de nos taux d'occupation des différents locaux à l'école secondaire Louis-Cyr, sans les modulaires et en fonction de l'évolution de la clientèle, nous n'avons pas la capacité d'accueil suffisante pour accueillir la clientèle du secteur Sud-Est à cette école.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

de demander au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche d'accorder à la commission scolaire, le financement nécessaire pour le retrait des modulaires et l'ajout de 6 locaux de classe, un gymnase simple, une bibliothèque, des locaux de service et l'aménagement d'un laboratoire de sciences à l'école secondaire Louis-Cyr, le tout, pouvant servir à la fois à la clientèle du primaire de l'école Daigneau et à la clientèle de l'école secondaire Louis-Cyr.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

15.00 COMITÉ DE PARENTS

Madame Isabelle Vermette, commissaire, demande que les dates des réunions 2015-2016 soient ajoutées sur le site de la commission scolaire.

Elle informe les membres que la première rencontre aura lieu en octobre 2015.

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

Une question est soulevée relativement aux frais des services de garde; un portrait sera fait pour la prochaine rencontre.

À 20 h 43, monsieur André Dugas, commissaire, prend son siège.

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

PRÉSIDENTE

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, souligne les sujets suivants :

- Annonce de la nouvelle école de Saint-Philippe;
- Rencontre avec le conseil municipal de Saint-Constant;
- Rencontre de la séance plénière le 1^{er} septembre 2015.

DIRECTION GÉNÉRALE

Madame Michelle Fournier, directrice générale, souligne les sujets suivants :

- Le partage des responsabilités à la Direction générale sera déposé à la prochaine rencontre;
- Rencontre d'une équipe motivée en comité consultatif de gestion et centrée sur la réussite des élèves;
- La planification des ordres du jour;
- Le 13 octobre 2015 aura lieu la consultation publique / modification d'ordre d'enseignement pour l'école Armand-Frappier;
- La rencontre du comité de vérification du 6 octobre 2015 est reportée au 27 octobre 2015;
- Les rencontres sur le redécoupage par secteur : lundi 31 août 2015 et mardi 1^{er} septembre 2015;
- Le Plan d'action sera déposé à la prochaine séance du conseil des commissaires.

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 Lettre MEESR – Emprunts temporaires

18.02 Lettre Ville La Prairie – Projet d'infrastructures sportives : résolution d'intention et démarche

18.03 Résolution Ville La Prairie – Projet de terrain soccer-football synthétique

18.04 Lettres d'appui – Terrain de soccer-football synthétique

18.05 Activités et événements des mois d'août, septembre et octobre 2015

C.C-3973-08-15

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 h 05,

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que la présente séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

1312-015

C:\Textes\Conseil des commissaires (Procès-verbaux et présences)\2015-2016\1. 25 août 2015 - 1310-015.doc